



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/4940/Add.6  
20 Septembre 1961  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU FONCTIONNAIRE CHARGE DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO,  
CONCERNANT LA MISE EN APPLICATION DU PARAGRAPHE A-2 DE LA RESOLUTION DU  
CONSEIL DE SECURITE DU 21 FEVRIER 1961

Additif portant sur les événements des  
18 et 19 septembre 1961

1. Pendant la nuit du 17 au 18 septembre, la gendarmerie katangaise à Elisabethville a continué ses attaques au mortier contre le quartier général de l'ONU et a attaqué par deux fois le bâtiment de la poste. Dans la matinée du 18, l'avion de chasse à réaction katangais a bombardé le bâtiment qui abrite le quartier général de l'ONU. Un dépôt de fournitures médicales de l'ONU a été pris par la gendarmerie et un médecin italien et quatre de ses collaborateurs, appartenant à la Croix-Rouge italienne, ont été faits prisonniers. Le barrage dressé par les troupes de l'ONU sur la route d'Elisabethville à Jadotville a également été attaqué peu avant minuit et l'attaque a été repoussée.

Les efforts déployés pour rétablir les communications avec Jadotville n'ont pas été couronnés de succès, mais il a été confirmé que l'hélicoptère qui avait transporté des approvisionnements destinés à la compagnie irlandaise dans la matinée du 16 et son pilote étaient en sécurité sous la garde de cette compagnie. A Kamina, l'avion de chasse à réaction katangais a bombardé à nouveau la base et a tiré sur un DC-3 de l'ONU sans l'endommager. Aucun autre incident intéressant la base n'a été signalé, sinon d'occasionnels coups de feu.

2. A Albertville, l'ancien aéroport a été mitraillé et attaqué au mortier; les coups de feu se sont poursuivis par intermittence pendant toute la nuit du 17 au 18 septembre. Bien que l'hôpital de l'ONU ait été, à un moment donné, cerné par la gendarmerie, les troupes de l'ONU ont pu le dégager, et les gendarmes ont complètement disparu peu après. La gendarmerie a également tiré contre le poste de l'ONU à la gare, en se servant de grenades et de mortiers. Le 18, vers midi, le Commissaire de district a demandé aux autorités de l'ONU un cessez-le-feu immédiat.

Tard dans la soirée, une centaine de gendarmes avaient rendu leurs armes et leurs munitions aux troupes de l'ONU, cependant que des groupes mobiles avaient fui vers les villages voisins aux abords de la ville. On n'a signalé aucun tué ni blessé de l'ONU à la suite des échanges de coups de feu dans la journée.

3. Sur le plan politique, un message adressé au "représentant de l'ONU à Léopoldville" a été reçu du président Tshombé dans la matinée du 18 septembre, par l'intermédiaire de l'ambassade du Royaume-Uni. Dans ce message, M. Tshombé déclarait qu'avant de quitter Elisabethville, il avait ordonné un cessez-le-feu qui avait été immédiatement violé par une nouvelle attaque des Indiens et des troupes de l'ONU contre des gendarmes katangais à l'aéroport d'Albertville. Des armes automatiques avaient ouvert le feu contre le commandant de la gendarmerie katangaise, dont la jeep avait été complètement détruite. Deux gendarmes katangais avaient été arrêtés. M. Tshombé déclarait également que trois coups de mortier avaient été tirés contre le centre d'Albertville et que les points stratégiques de la ville avaient immédiatement été occupés par l'ONU. A Elisabethville, un lieutenant katangais avait été attaqué le 17 septembre dans le voisinage du tunnel alors qu'il se trouvait seul et sans armes dans une jeep. Selon M. Tshombé, des renforts de l'ONU avaient été envoyés d'Elisabethville à Jadotville, où ils avaient immédiatement été repoussés par les troupes katangaises. M. Tshombé terminait en déclarant que, conformément au dernier message du Secrétaire général, il avait attendu depuis le 17 septembre de rencontrer M. Hammarskjöld à Ndola ou à Kitwe pour mettre entièrement fin à cet état de choses.

Toutefois, il n'a pas été possible, étant donné les circonstances entourant le décès annoncé du Secrétaire général et de ses collaborateurs ce jour-là, de poursuivre les efforts de l'ONU en vue d'aboutir à un cessez-le-feu immédiat avec la gendarmerie provinciale.

4. Cependant, dans la soirée du 18 septembre, il a été décidé que M. Khiari, Chef des opérations civiles de l'ONUC, se rendrait de nuit à Ndola pour continuer la mission qu'avait entreprise le Secrétaire général. Ayant été retardé par les conditions météorologiques, M. Khiari, accompagné d'un groupe de quatre fonctionnaires de l'ONU attachés au Quartier Général de Léopoldville, a quitté Ndjili au début de la matinée du 19 septembre.

5. Avant que M. Khiari ne décolle pour Ndola, le représentant de l'ONU à Elisabethville a été prié d'informer M. Tshombé de l'arrivée d'un autre représentant de l'ONU à Ndola.
6. Bien que des coups de feu aient été tirés à Elisabethville dans la nuit du 18 au 19 septembre et que le feu ait été ouvert depuis le sol contre un avion de l'ONU qui quittait Kamina à l'aube du 19 septembre, la situation est demeurée calme pendant la journée. Elle l'a aussi été à Kamina, qui n'a pas subi de nouvelles attaques de la part de l'avion de chasse à réaction katangais. A Albertville, la situation aurait également été calme.
7. Sur le plan politique, la journée a débuté par la réception d'un message que le président Tshombé a fait parvenir au représentant de l'ONU à Elisabethville par l'entremise du consul du Royaume-Uni à Elisabethville, ainsi que du Directeur général de l'Union minière dans cette ville. Dans son message, M. Tshombé se déclarait prêt à proclamer un cessez-le-feu sur les ondes de Radio-Katanga, mais non sur celles de l'ONU; sinon personne ne serait à l'écoute et personne ne croirait que c'était lui qui parlait. La seule condition nécessaire était que toutes les troupes de l'ONU à Elisabethville se retirent dans leurs cantonnements et ne se déplacent plus. Quant à M. Khiari, la réponse était non. M. Tshombé était tout à fait disposé à rencontrer d'autres personnalités mais non M. Khiari qui, selon lui, était l'un des principaux responsables des événements pénibles se déroulant au Katanga. Le président Tshombé déclarait qu'il dédiait ce cessez-le-feu à la mémoire du regretté M. Hammarskjöld et ajoutait qu'il comptait bien que, pour sa part, M. O'Brien respecterait la mémoire de son chef.
8. On a alors appris que le président Tshombé était à ce moment-là de retour en territoire katangais et se trouvait dans la petite ville frontrière de Kipushi.  
Peu avant midi, M. Khiari a atterri à Ndola. Un message officiel parvenu au Quartier Général de l'ONUC à Léopoldville a confirmé ultérieurement que M. Khiari avait rencontré le président Tshombé à Ndola vers 15 heures et que leur entretien se poursuivait. On a également appris que M. Tshombé était accompagné de son Ministre des finances, M. Kibwe, ainsi que de son Ministre des affaires étrangères, M. Kimba.
10. Le 19 septembre, à 23 h. 55, on ignorait encore les résultats de l'entretien de l'après-midi.